

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 16 décembre 1905, la Médaille d'honneur de 2<sup>e</sup> classe est accordée aux sieurs :

Louis Gélineau, maréchal des logis à la Compagnie des Carabiniers de S. A. S. le Prince; Charles-François Eléonor, carabinier.

La Médaille d'honneur de 3<sup>e</sup> classe est accordée au sieur :

Maurice Giordano, sapeur-pompier.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

#### DE LA PRINCIPAUTÉ

S. Exc. M. le gouverneur Général recevra, lundi 1<sup>er</sup> janvier, à 2 heures, le Corps Consulaire, les Autorités et les Fonctionnaires.

S. G. M<sup>re</sup> l'Evêque recevra également les Autorités et Fonctionnaires, à 2 heures et demie.

La Commission communale de Monaco vient encore d'être cruellement éprouvée en la personne d'un de ses membres les plus anciens, M. Antoine Médecin, décédé mardi dernier, à l'âge de 80 ans, en son domicile de la rue Caroline, à la Condamine. Jusqu'en ces derniers temps, le solide vieillard qu'était M. Antoine Médecin avait vaqué avec dévouement à ses fonctions qui lui avaient valu, à l'occasion de la récente fête de Saint-Albert, la Croix de Chevalier de l'ordre de Saint-Charles.

Les obsèques du regretté défunt ont eu lieu mercredi dernier à trois heures de l'après-midi. Autour du char funèbre, escorté par un piquet d'honneur fourni par la Compagnie des Carabiniers, les cordons étaient tenus par M. de Loth, premier adjoint (représentant M. le Maire de Monaco qui s'était fait excuser), MM. Félix Gindre et Adolphe Blanchy, membres de la Commission communale, et M. Henri Crovetto, en sa qualité de Chevalier de l'ordre de Saint-Charles, nommé le même jour que M. Antoine Médecin.

De belles couronnes avaient été déposées sur le cercueil derrière lequel marchait, en grande tenue, M. le commandant Alban Gastaldi, Aide-de-camp, délégué pour représenter S. A. S. le Prince.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, M. François Médecin, architecte, Chevalier de Saint-Charles, et M. Louis Médecin, avec plusieurs parents et alliés. Dans la suite nombreuse, on remarquait S. Exc. M. le Gouverneur général et une foule de fonctionnaires, de notabilités monégasques et d'amis.

Après la cérémonie religieuse, célébrée à l'église Sainte-Dévote par M. le chanoine Pichot, curé de

la paroisse, le convoi funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Monaco où l'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille Médecin.

En réponse à la dépêche de félicitations que les membres de l'Institut International de la Paix, présents à Monaco, lui avaient fait adresser à l'occasion de son Prix Nobel, M<sup>me</sup> la baronne de Suttner a télégraphié à M. le Secrétaire-Général de l'Institut :

« Bertha de Suttner envoie ses remerciements sincères pour la très cordiale dépêche de félicitations. Au revoir, au printemps. »

Le Tribunal Supérieur de Monaco vient de faire une perte des plus douloureuses en la personne d'un de ses membres distingués, M. le juge Mareschal, qui a succombé dimanche matin aux suites d'une courte maladie.

A peine âgé de 54 ans, le regretté défunt était originaire de la Savoie et avait été d'abord inscrit au barreau de Chambéry. Nommé en 1891 Juge de Paix à Monaco, il avait rapidement conquis en ce pays toutes les sympathies, tant par la douceur de son caractère et l'affabilité de ses manières que sa droiture et son dévouement à ses devoirs professionnels. Nommé en 1895 substitut de M. l'Avocat-Général, il avait été promu, en 1899, juge au Tribunal Supérieur où sa compétence juridique et son esprit d'équité étaient tenus en haute estime.

Les obsèques du regretté magistrat seront célébrées demain mercredi 27 décembre à 9 heures du matin, en l'église de Sainte-Dévote. On se réunira au domicile mortuaire, rue des Moneghetti (villa Maurice).

Après la cérémonie religieuse, le corps sera transporté à la gare et dirigé vers la Savoie où il sera inhumé dans un tombeau de famille après un service à la cathédrale de Chambéry.

M. Marion, ancien président du Comité de Bienfaisance de la Colonie française, a fait parvenir à M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, la somme de 200 fr. pour les pauvres de la Principauté.

Un des membres les plus anciens et les plus sympathiques du Corps médical de la Principauté, M. le docteur Onimus, vient d'être honoré d'un prix de 2,000 francs (prix Dugaste) qui lui a été décerné par l'Académie des Sciences de Paris pour un mémoire sur les *Signes certains de la mort et moyens de prévenir les inhumations précipitées*.

Les nombreux amis que le docteur Onimus compte en ce pays ont applaudi à cette récompense qui lui a été officiellement accordée dans la séance publique annuelle tenue, le 18 décembre dernier, par l'Académie des Sciences.

Comme nous l'avions annoncé, la Société de Saint-Vincent-de-Paul a, selon une annuelle et

charitable coutume, procédé dimanche à la distribution de son « Noël des Enfants pauvres ».

Cette bonne œuvre a été fort bien organisée avec le concours dévoué des jeunes affiliés du « Groupe d'études » de la Société.

Comme les années précédentes, c'est dans les salles des Ecoles Communales de la Condamine qu'a eu lieu la répartition de lots aux 916 enfants inscrits, sans distinction de religion ni de nationalité.

Chaque famille, munie de billets distincts, se présentait aux comptoirs désignés, où leur étaient remis des effets de lingerie, d'habillement et des bons de pain, pâtes et viandes. Puis, dans la cour de l'établissement, coquettement décorée de banderolles multicolores et de trophées de drapeaux par les soins généreux de la Société des Bains de Mer, une délégation d'élèves du Collège de la Visitation, remettaient aux enfants radieux, le cadeau du *Petit Noël*, un jouet et une friandise accueillis avec des transports de joie.

Plusieurs notabilités et fonctionnaires ont honoré de leur présence, l'œuvre traditionnelle de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Commencée à 1 h. 1/2, la distribution s'est terminée vers 5 h., laissant aux pauvres petits et à leurs parents, un agréable souvenir de cette heureuse journée.

L'Ecole gratuite de dessins, dirigée, à Monaco, par M. G. Colombo, vient de recevoir une belle collection de photographies de monuments anciens, don du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'Italie. Un certain nombre de remarquables modèles en plâtre a été également offert par M. le Ch<sup>er</sup> Lombardi, de Brescia.

Ces témoignages d'intérêt sont tout à l'honneur du dévoué directeur de notre Ecole de dessin.

Ajoutons que la cinquième exposition annuelle des meilleurs dessins exécutés par les élèves s'est ouverte, dimanche à 3 heures de l'après-midi, dans les locaux de l'Ecole, et qu'elle a été visitée par beaucoup de fonctionnaires et notabilités monégasques qui ont constaté avec plaisir les intéressants travaux artistiques. Cette exposition, qui devient d'année en année plus importante et plus remarquable, témoigne hautement les progrès réalisés par les jeunes élèves dont la plupart sont ouvriers ou apprentis de divers corps de métiers. Dans chacune des quatre salles de l'école, des dessins se rapportant aux travaux d'architecture, maçonnerie, menuiserie, serrurerie, couvrent les murs et attirent l'attention des visiteurs. De belles photographies italiennes, des statuettes, des essais de moulages sont également exposés et remarquables.

Comme complément, à cette Exposition a eu lieu dimanche la distribution des prix aux élèves les plus méritants. Ces prix étaient offerts par de généreux donateurs parmi lesquels nous citerons la Société des Bains de Mer, S. G. M<sup>re</sup> l'Evêque, M. le Consul d'Italie, MM. Bulgheroni, Cappelletti, Tomps, Sérès, la Société des Régates et celle des Anciens Elèves des Frères, MM. Marconi, Durand, etc.

S. Exc. M. le Gouverneur Général, ayant été empêché au dernier moment, de se rendre à cette petite fête, c'est le vénérable Maire de Monaco, M. le comte Gastaldi, qui l'a présidée, entouré de MM. de Loth, Rosset, consul d'Italie, Cappelletti, Bulgheroni, Adolphe Blanchy, de Guiraud, L. de Castro, Botta, Neri, Cioco, etc.

M. Guinio Colombo lui a adressé l'allocution suivante :

Monsieur le Maire,

Permettez-moi de vous présenter au nom de tous mes élèves et en mon nom personnel les plus vifs sentiments de reconnaissance pour avoir bien voulu daigner venir présider cette modeste fête d'art de l'ouvrier et représenter S. Exc. M. le Gouverneur Général.

Je vous prie M. le Maire d'être notre interprète auprès de Son Excellence pour le prier de vouloir bien transmettre à S. A. S. le Prince, l'assurance de notre plus profond dévouement et de notre reconnaissance pour le grand intérêt qu'il prend au développement de cette école.

Merci de tout cœur aux généreux donateurs. Les marques de sympathies qu'ils ont accordées à ces jeunes ouvriers leur donneront certainement une plus grande émulation et ils profiteront davantage de cette instruction si utile pour eux.

Je n'oublierai pas d'envoyer de chaleureux remerciements aux généreuses Sociétés qui subventionnent mon école : à la Société des Bains de Mer, à la Société des Régates, aux Comités de Bienfaisance de la Colonie Française et Italienne.

Enfin, je remercie toutes les autorités qui ont bien voulu honorer de leur si précieuse présence cette petite fête.

M. le maire a remercié en quelques mots charmants. Puis a commencé aussitôt la distribution des prix. Voici la liste des lauréats :

COURS PRÉPARATOIRE

*Cours de fréquentation* : Chiorino Henri, serrurier.  
*Géométrie* : Fabrin Amerigo, menuisier.  
*Dessin à main libre, contours* : Costa Victor, peintre.  
*Maçonnerie* : Magrini Joseph, maçon.

PREMIER COURS

*Décoration, ornement* : Vineis Edouard, peintre.  
*Figure* : Donnini Ferruccio, peintre.  
*Tour de l'ombre* : 1<sup>er</sup> prix, Aimone Jean, peintre; 2<sup>e</sup> prix, Guarini Jules, peintre.  
*Cours de projections* : Vaccaroni Hercule, commis d'architecte.

DEUXIÈME COURS

*Décoration, imitation* : Costa Fernand, peintre.  
*Dessin Serrurie* : Giangiacomo Antoine, serrurier.  
*Menuiserie* : Monzoni Jean, ébéniste.  
*Figure* : Molinario Henri, ferblantier; Chiavassa Raphaël, peintre.  
*Dessin linéaire des machines*. — 1<sup>er</sup> Cours : Becent Joseph, serrurier; 2<sup>e</sup> Cours : Démi Jules, serrurier.  
*Dessin d'architectures* : 1<sup>er</sup> prix, Leardi Philippe, commis d'architecte; 2<sup>e</sup> prix, Guiglaris Etienne, commis d'architecte.

*Modelage* : Grisoni Pierre, sculpteur.

COURS SPÉCIAL

*Ornement* : Salesi Philippe, peintre décorateur.  
*Figure* : Salesi Philippe, peintre décorateur.

On sait que le Comité Italien pour l'Exposition Internationale de Milan s'est réuni dans la Principauté. Ce comité a reçu déjà plusieurs demandes d'admission. Les intéressés sont prévenus que les inscriptions seront closes définitivement le 27 décembre. Les négociants et industriels qui voudraient participer à l'Exposition Internationale de Milan, sont donc invités à se faire inscrire, avant demain mercredi 27 décembre, chez M. le Consul d'Italie président du Comité.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

Le théâtre de Monte Carlo vient de reprendre avec un grand succès le magnifique ballet-opéra *Au Temps Jadis* dont, on s'en souvient, la création avait eu lieu avec beaucoup d'éclat vers la fin de la saison dernière. Le sujet habilement tiré par le poète Maurice Vaucaire, des travaux historiques du bien regretté M. Gustave Saige, évoque

et fait revivre aux yeux des spectateurs éblouis une des époques glorieuses de ce pays; sur cet épisode mis à la scène avec autant d'ingéniosité que de munificence, le compositeur Justin Clérice a écrit une de ses meilleures et de ses plus savantes partitions. De délicieux décors de M. Visconti et une foule de riches et fort artistiques costumes complètent le régal des yeux.

L'interprétation nouvelle, qui comprend d'ailleurs plusieurs des créateurs et créatrices de la pièce, a été remarquable en tous points. M<sup>lle</sup> Bertrand, dans le rôle de Maïa, la jeune bohémienne, est exquise de finesse et de brio chorégraphique. M<sup>lle</sup> Elise Puget, très élégante et très bonne comédienne, a mimé de façon fort expressive son joli rôle de la Princesse de Savoie. M<sup>lle</sup> Myriam Manuel a chanté avec art les stances mélodiques du deuxième acte et M<sup>me</sup> Paglieri a été impressionnante dans le personnage de la vieille bohémienne.

Une mention toute spéciale revient à la belle M<sup>lle</sup> Trouhanowa d'une suprême grâce juvénile en son travesti du peintre Ludovic Bréa.

On a également admiré et applaudi toutes nos jolies et habiles pensionnaires du Corps de Ballet si bien stylé par le maître Saracco et au premier rang desquelles il faut citer les toutes gracieuses M<sup>lles</sup> Fabris, Cavini, Charbonnel, Legrand et Ly Symons.

Cette reprise d'*Au Temps Jadis* a fait le plus grand plaisir aux habitués de notre théâtre et ont ravi ceux des spectateurs qui, nouvellement arrivés sur la côte d'azur, n'avaient pas assisté à la création de cette œuvre à mise en scène éblouissante.

Hier, nous avons eu une nouvelle attraction et une soirée tout à fait charmante avec la première de *la Cigale et la Fourmi*, le célèbre opéra-comique d'Audran.

En « cigale », la beauté radieuse et la voix superbe de M<sup>lle</sup> Cécile Thévenet a fait merveille; M<sup>lle</sup> Myriam Manuel a été, à côté d'elle, une gentille et fort agréable « fourmi ». Le jeune et distingué baryton Alberthal a remarquablement chanté et joué le rôle du chevalier Frantz; M. Maurice Lamy, avec son art habituel du pittoresque, a composé de façon fort originale son personnage de vieux galantin; M. Lagairie, qui excelle dans les amoureux comiques, a été un Vincent excellent; enfin M. Poudrier, M. Dupont, M<sup>lles</sup> Simoni et Van-Riel se firent remarquer dans les rôles anecdotiques de la pièce.

Dans le divertissement chorégraphique du cinquième tableau, M<sup>lle</sup> Chasles, d'une virtuosité et d'un style admirables, fut longuement applaudie; autour d'elle, M<sup>lle</sup> Charbonnel fut un délicieux Pâris; et l'on apprécia également le charme et le talent de M<sup>lles</sup> Fabris, Bertrand, Cavini, Legrand et Ly Symons. Tous nos nouveaux compliments au maître de ballet M. Saracco et au dévoué chef d'orchestre Thibault.

Les belles auditions classiques se succèdent sous la direction de l'éminent chef d'orchestre Jehin, qui s'attache à varier les programmes dans un esprit des plus éclectiques. C'est ainsi que le concert de jeudi dernier réunissait sur l'affiche, les écoles allemande, russe, française, suédoise et tchèque. Citons notamment l'ouverture de *Jessonda* de Spohr; puis la symphonie du *Nouveau Monde* de Dvorak, composition d'une extrême habileté de facture et qui fut exécutée à la perfection; le *Cygne de Tuonela* de Sibelius valut au parfait hauboïste Dorel une ovation méritée. Nos dillettantes eurent ensuite la primeur d'un fragment de l'*Enfant-Roi* de Bruneau, où l'on retrouve les qualités chaleureuses du distingué maître français. Enfin ce très intéressant concert se terminait par les airs de ballet de *Raymonda* dus à la plume pittoresque du compositeur russe Glazounow et que l'excellente phalange orchestrale de Monte Carlo enleva avec une verve impeccable.

Notre prochaine saison hippique de janvier sur l'hippodrome du Var va, plus que jamais, attirer à Monte Carlo et sur tout le littoral la foule de sportsmen parisiens.

MM. les propriétaires et entraîneurs qui désireraient retenir des *boxes* très confortables, bien situés, sont priés de s'adresser pour la location à M. O. Caillet, 54, rue Gioffredo. De nouveaux boxes ont été établis à côté du champ de courses.

Ajoutons à ce propos que la Société des courses de Nice a été, sur sa demande, autorisée par le Ministère de l'agriculture à procéder à l'expérience publique de totalisation des mises au pari mutuel dans les différentes enceintes. On sait que cette unification de la répartition a été demandée à plusieurs reprises; la tentative de la Société des courses de Nice présentera donc, au point de vue général, un intérêt tout spécial. Le point le plus délicat pour la totalisation consiste dans l'obligation de faire communiquer entre elles, le plus rapidement possible, chacune des enceintes. Le téléphone peut être une cause d'erreurs et la transmission à la main est trop lente; pour obvier à ces inconvénients, la Société des courses de Nice a fait relier le pesage et la pelouse par des tubes pneumatiques souterrains, analogue, à ceux qui existent entre les bureaux télégraphiques à Paris. C'est par ces tubes que se feront les communications écrites. En outre, la Société a pris des dispositions pour que les rapports éventuels soient affichés le plus rapidement possible dans les différentes enceintes, au fur et à mesure des opérations: il n'y aura sur ce point aucune distinction entre le pesage et la pelouse.

Dans ses audiences des 19 et 21 décembre 1905, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Canavese, Pierre, né à Pamparato, province de Cuneo (Italie) le 28 novembre 1850, journaliste, sans domicile fixe, 6 jours de prison pour mendicité;

Segoni, Jules-Eugène, né à Toulon (Var) le 15 avril 1866, journaliste, sans domicile fixe;

Montégu, Maurice-Marie-Constant, né à Caen (Calvados) le 16 juillet 1859, garçon d'hôtel, sans domicile fixe;

Renault, Philippe-Alphonse, né à Saint-Aubin-Jouxte-Boulleng (Seine-Inférieure) le 15 janvier 1842, apprêteur d'étoffes, sans domicile fixe; chacun 6 jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à des arrêtés d'expulsion;

Bonnefoi, Louis, né à Gardanne (Bouches-du-Rhône) le 1<sup>er</sup> janvier 1868, terrassier, sans domicile fixe; 8 jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Foucaud, Jean, né à Angoulême (Charente), le 24 octobre 1842, chanteur ambulancier, sans domicile fixe, 15 jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion et pour mendicité;

Beretta, François-Charles, né à La Turbie (Alpes-Maritimes), le 5 novembre 1875, débitant de tabacs, demeurant à La Turbie, 25 francs d'amende pour infraction à l'Ordonnance sur les voitures automobiles;

Franzani, Adelmo, né à Cremona (Italie), le 29 juin 1866, charcutier, demeurant à Monaco, 16 francs d'amende pour détention d'un poids inexact;

Vincoli, Véronique, épouse Anniboletti, née à Città di Castello, province de Pérouse (Italie), le 31 mai 1877, ménagère, demeurant à Monaco, 16 francs d'amende pour adultère;

Severi, Paul, né à Castel Focognano, province d'Arezzo (Italie), le 3 mai 1876, manœuvre, demeurant à Monaco, 16 francs d'amende pour complicité d'adultère.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, le *Prix Lonhienne* (handicap), a réuni seize tireurs. MM. comte A. de Lazzara (28 m. 1/2) et Della Faille (26 m. 1/4), tuant 9 sur 9, partagent les première et deuxième places. M. Moncorgé (28 m. 1/2), tuant 8 sur 9, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Pacarci, Erskine, baron A. de Tavernost, comte A. de Lazzara, Gierleri.

Dix-neuf tireurs ont pris part, vendredi, au *Prix Soragna* (handicap); il a été gagné par MM. Brasseur (26 m. 1/4) et Paccard (23 m.), tuant 7 sur 7; M. Porcile (24 m. 3/4, tuant 6 sur 7, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Mazourine, Spalding, comte F. de Lazzara, comte de Robiano, comte A. de Lazzara.

Jeudi 28 décembre. — *Prix Verdavaine* (hand.), 500 fr.  
Samedi 30 décembre. — *Prix de Janvier* (distance fixe), 500 francs.

Mardi 2 janvier 1906. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Jeudi 4 janvier. — *Prix Gajoli* (handicap), 1,000 francs.

Samedi 6 janvier. — *Prix Curling* (distance fixe), 1,000 fr.

Lundi 8 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 francs.

Mardi 9 janvier. — *Prix Journu* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 11 janvier. — *Prix Moncorgé* (distance fixe), 1,000 francs.

Samedi 13 janvier. — *Prix des Myosotis* (hand.), 1,000 fr.

Lundi 15 janvier. — *Prix des Hortensias* (handicap), 1,000 francs.

Mardi 16 janvier. — *Prix H. Grasselli* (distance fixe), 1,000 francs.

Jeudi 18 janvier. — *Prix de l'Adour* (hand.), 1,000 fr.

Samedi 20 janvier. — *Prix Roberts* (handicap), 1,000 fr.

Lundi 22 janvier. — *Prix du Minho* (dist. fixe), 1,000 fr.

Mardi 23 janvier. — *Prix Schiannini* (hand.), 1,000 fr.

Jeudi 25 janvier. — *Prix de Février* (handicap), 1,000 fr.

Lundi 29 et mardi 30 janvier. — **Grande Poule d'essai** (distance fixe), **3,000 francs** et une Médaille d'or.

Jeudi 28 décembre 1905, à 2 heures et demie

## 6<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Ouverture d'*Alceste*..... Gluk.  
*Symphonie en La mineur* (n<sup>o</sup> 2)..... Saint-Saëns.  
*Poème Lyrique* (1<sup>re</sup> audition)..... Th. Akinenko.  
*Le Pêcheur*, poème symphonique..... G. de Seynes.  
(D'après une ballade de Goethe).  
*Tannhäuser*, ouverture..... R. Wagner.

### CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

Le chemin de fer électrique du Fayet-Saint-Gervais à Chamonix sera maintenu en exploitation pendant tout l'hiver 1905-1906, pour le transport des voyageurs, de leurs bagages et des marchandises à grande vitesse.

Des hôtels restent ouverts à Chamonix toute l'année.

### Le Meeting de Monaco en 1906.

Il a été présumé à Paris, au Grand Palais, au prochain Meeting de Monaco, par une réception intime au Salon de l'International Sporting Club de Monaco.

Citons parmi les personnes présentes :

MM. le comte Recopé, Paul Chauchard, Max Richard, Zust, Henry Fournier, Achille Fournier, Riguelle, Pérignon, Deschamps, Demanest, Pitre, Debrousse, Parpaite, Cattaneo, Dickin, Gabriel Gérard, Wimille, Duray, Tampier et Georges Prade, rédacteur en chef des *Sports*.

On a vidé une coupe de champagne en l'honneur de Son Altesse Sérénissime le prince Albert de Monaco et de M. Camille Blanc, président de l'I. S. C. de Monaco et l'instigateur du grand meeting monégasque.

Enfin, des vœux ont été faits pour le succès des prochaines courses de canots automobiles qui auront lieu, on le sait, du 1<sup>er</sup> au 15 avril 1906, dans la baie de Monaco.

Ce succès est d'ailleurs assuré, car la liste des engagements s'allonge chaque jour. Elle comprend des unités extrêmement importantes, tant dans la catégorie des racers que dans celle des croiseurs.

Citons les derniers inscrits :

*Suzette*, cruiser à M. Léon Serpollet.

*Labrone*, moteur Delahaye, coque Gallinari.

*Fidès*, moteur Delahaye, coque Gallinari.

*Livorno*, moteur Delahaye, coque Gallinari.

*Le Glaive*, à M. Zust.

*Alexandre I*, moteur de Dion, coque Allegrini.

*Alexandre II*, moteur de Dion, coque Allegrini.

*Loup-Phoque*, racer moteur Itala, coque Tellier.

*Soliver-Mendelssohn*, racer à M. Mendelssohn et Despujols.

*Quand-même*, moteur Baudoin, coque Vincent.

*Fiat XIII*, racer, moteur Fiat, coque Taroni.

*Fiat XII*, cruiser, moteur Fiat, coque Gallinari.

*Florenca III*, cruiser, à la Société Florenca.

*Florenca IV*, cruiser, à la Société Florenca.

*Berliet VII*, moteur Berliet, coque River.

*Garumna*, cruiser, Groupe Electrique Zedeco, coque Grenier.

*Dubonnet I*, à M. Pérignon, coque Tellier, moteur de Diétrich (2 moteurs).

*Dubonnet II*, à MM. Deschamps et Blondeau, coque Labrousse et Fouché, moteur Delahaye.

Ajoutons enfin qu'on verra à Monaco 4 motogodilles qui, dit-on, se livreront à une partie originale de water-polo.

## Lettre de Paris

Paris, 24 décembre 1905.

Nous voici à notre dernière semaine de l'année; les nécrologistes récapitulent le nombre des morts de ces douze derniers mois, résument les événements, compulsent les faits divers, et tandis que l'année qui va mourir râle encore, on rédige sa lettre de faire part. Dans quelques jours, nous rejetterons ces quatre chiffres: 1905, comme on se débarrasse d'un costume usé et défraîchi, bientôt ce ne sera plus qu'un souvenir. Joies, tristesses, ennuis, tracas, satisfactions, espérances déçues, ambitions satisfaites, tout cela formera l'année qui s'en va.

Le Parisien cherche le cadeau à la mode qu'il pourra offrir aux maîtresses de maison vis-à-vis desquelles il a des obligations mondaines; dans ses courses à travers Paris, dans ses promenades sur les boulevards, où l'on construit les légendaires petites baraques de sapin — le même bois qui sert pour les cercueils — il a toisé de l'œil la boîte de bonbons du dernier modèle chez le confiseur en renom, il a supputé la dépense banale du bouquet de fleurs ou du bibelot rare. C'est bien la fin de l'année.

\*\*\*

La Faculté de médecine de Paris vient d'être dotée d'une chaire nouvelle, d'une chaire utile entre toutes, celle de la clinique thérapeutique. C'est M. le duc de Loubat qui lui fait ce présent magnifique, et c'est le docteur Albert Robin, professeur agrégé, médecin de l'hôpital Beaujon, et membre de l'Académie de médecine, qui en sera le titulaire. Ainsi l'a voulu le donateur, et son désir exprès vient d'être ratifié par le Conseil de la Faculté, par la section permanente du Conseil supérieur de l'instruction publique, par le recteur et par le ministre.

Ce n'est pas la première fois que le duc de Loubat fait preuve de munificence.

Fils d'un français qui organisa à Paris le premier service de tramways, et qui, par la suite, devint aux Etats-Unis puissamment riche, cet Américain, qui depuis longtemps est en France, commença par abandonner à l'Assistance publique la moitié de la redevance annuelle que lui sert encore la Ville.

Peu après, son goût passionné pour l'archéologie et, plus spécialement, pour les antiquités américaines, l'inclinait à d'autres générosités.

Il dépensa d'abord et sans compter, pour retrouver ce qui demeure par le monde des « tonamalatl », ou manuscrits en vieille langue mexicaine, derniers témoins de la civilisation aztèque, et pour en faire interpréter l'écriture et la langue. D'habiles artistes copièrent pour lui l'exemplaire du Vatican, celui de Bologne, celui de Prague, celui de Dresde, celui de l'archevêché de Reims, celui de la Bibliothèque nationale, et celui, enfin, qui échut, on ne sait comment, en 1812, à la bibliothèque de la Chambre des députés.

Pour l'étude de ces antiquités américaines, il fonda tout d'abord des prix importants à notre Académie des inscriptions et belles-lettres (1888), à l'Académie royale de Berlin (1889), à l'Académie royale de Stockholm.

Puis, créa de ses deniers une chaire à l'Université de

Berlin, où professe le docteur Seler, un autre au Collège de France, où enseigne M. Legeal.

Il a donné au musée du Trocadero une collection magnifique d'antiquités préaméricaines.

Lorsque M. Clermont-Ganneau crut pouvoir retrouver, en Palestine, le trésor enfoui des Rois de Juda, ce fut lui qui fournit les fonds. A MM. Homolle et Holleaux, qui furent successivement directeur de notre école d'Athènes, il a servi depuis cinq ans et il continue à servir une rente de cent cinquante mille francs pour les fouilles de Délos.

Il a publié, sur les monnaies américaines, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, un gros in-folio, admirablement illustré, et rempli des plus précieux documents.

Il a doté, enfin, d'une somme importante, le *Columbia College*, de New-York, et d'un million de dollars l'Université de Philadelphie. C'est lui, il n'est que juste qu'on le dise, qui eut l'idée des fondations scolaires dans les Universités des deux mondes, et qui sut la mettre à la mode. Son exemple a été suivi, mais M. Carnegie lui-même n'a fait que marcher sur ses traces.

C'est bien un Français d'origine et un habitant de Paris qui mit au service de l'archéologie et de la science médicale son immense fortune et son infatigable activité. Fait comte, puis duc par le pape Léon XIII qui appréciait ses travaux et qui l'avait en haute estime, M. de Loubat vint à Paris, très simplement, ne dépensant que fort peu pour lui-même, dans un hôtel, relativement modeste, de la rue Dumont-d'Urville. Il est du cercle de la rue Royale, et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comme membre correspondant.

Comme il n'a pas le goût du bruit fait autour de son nom, il n'est point encore, parmi nous, aussi populaire qu'il le fut en Amérique et que le sont, d'ordinaire, les hommes coutumiers de pareilles largesses.

\*\*\*

Au Salon automobile de Paris dont le succès a été tous ces jours derniers si considérable, a été clôturée hier soir la liste des engagements à droit simple pour la prochaine Exposition et les courses de canots automobiles de Monaco. Parmi les engagés de cette dernière journée, on cite deux beaux racers anglais venant s'ajouter à la longue et intéressante liste déjà connue.

Comme le fait fort justement remarquer à ce sujet notre excellent confrère parisien, les *Sports*, voici trois ans déjà que la saison sportive commence avec le Meeting des canots automobiles organisé par l'International Sporting Club de Monaco. D'une année à l'autre, cette manifestation qui a donné au yachting automobile une impulsion considérable et définitive, voit son succès s'accroître et son importance devient telle aujourd'hui qu'elle constitue, en quelque sorte, la base indispensable de toute la saison sportive des canots à moteur.

C'est pour le Meeting de Monaco, en effet, que les yachtsmen et les constructeurs consentent des sacrifices considérables dont les vainqueurs récupèrent une partie grâce à la riche dotation de l'I.S.C. et à la générosité toujours bien inspirée de S. A. S. le Prince Albert. L. S.

## LETTRES ET ARTS

**Festivals de Munich en 1906.** — Les œuvres suivantes de Richard Wagner seront représentées, du 13 août au 7 septembre 1906, au Prinzregententheater, à Munich: 5 fois les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, 3 fois *Tannhäuser* et 2 fois l'*Anneau du Nibelung*. Au théâtre de la résidence, on donnera 6 représentations festives des œuvres de Mozart du 2 au 12 août.

Pour prospectus détaillés qui paraîtront au commencement de janvier et pour billets d'entrée, s'adresser à l'Agence générale, bureau des voyages Schenker et C<sup>o</sup>, Munich, 16, Promenadeplatz.

## MARINE ET COLONIES

**Un nouveau règlement de mer.** — Le Ministre de la Marine de France vient d'adresser aux préfets maritimes et aux administrateurs de l'inscription maritime une circulaire leur notifiant les nouvelles modifications apportées au règlement du 21 février 1897 qui a pour objet de prévenir les abordages en mer. Ces modifications portent principalement sur l'éclairage des bateaux-pilotes à vapeur et des bateaux de pêche.

La circulaire dit :

« Le règlement du 21 février 1897, ainsi modifié et complété, formera une nouvelle brochure qui conservera

dans la nomenclature le n° 5,401 et qui devra être remise gratuitement à tout capitaine, maître ou patron, présent dans un port français. Cette délivrance sera constatée par une inscription sur le rôle d'équipage et, chaque fois que le rôle sera changé, on s'assurera que le navire ou le bateau est pourvu de la nouvelle édition du règlement sur les abordages.

« Les autorités maritimes dans les ports recevront, dans le premier trimestre de l'année 1906, de nombreux exemplaires de cette brochure et lorsqu'ils seront épuisés, une demande devra m'être adressée dans la forme ordinaire, sous le timbre du cabinet civil : bureau des archives, bibliothèques, publications et impressions.

« A la date du 1<sup>er</sup> mai 1906, la nouvelle brochure sera seule en service et l'édition de 1897 devra être détruite. »

**L'Angleterre à l'Exposition Coloniale de Marseille.** — M. le Commissaire général de l'Exposition de Marseille avait récemment confié à M. Henri Malo, commissaire-adjoint de la section internationale d'Océanographie et des pêches maritimes, une mission en vue d'obtenir pour cette section la collaboration précieuse entre toute de la Grande-Bretagne. M. Malo a trouvé chez nos voisins le plus cordial accueil, autant de la part des autorités britanniques que de celle des particuliers. Dès maintenant, la participation de la nation qui le plus fait pour l'océanographie et les pêches maritimes est acquise.

Un Comité britannique a été formé, sous la présidence d'honneur de sir John Murray, un des hommes les plus compétents en la matière, et qui jouit non seulement dans son pays, mais encore à l'étranger, de la haute considération de tous. Ce Comité, qui comprend les plus hauts fonctionnaires du ministère, des pêches pour l'Angleterre, pour l'Ecosse et pour l'Irlande, et les personnalités qui comptent parmi les plus éminentes dans le monde scientifique et dans le monde industriel, vient de se réunir pour la première fois au Fishmen-gerd'hall. Il a choisi comme secrétaire général le docteur Fowler, secrétaire de la Société du Challenger. Le commissaire britannique est le commandant Wilson Barker, qui commande l'Ecole des cadets du Worcester.

Le Comité britannique a décidé de se fractionner en sous-comités pour l'Irlande, pour l'Ecosse, etc., et de constituer à Londres un Comité supérieur. Il paraît certain d'obtenir du Gouvernement anglais une subvention de 50,000 francs.

L'amirauté, la Société Royale de Géographie, le Bureau météorologique, la Société du Challenger, la marine biological Association d'Angleterre, et celle d'Ecosse, le ministère des pêches de Dublin à Edimbourg, l'expédition de la Scotia, et plusieurs associations ou personnes privées ont déjà envoyé leur adhésion et la liste des objets qu'ils comptent exposer.

On sait quel intérêt très vif nos voisins et amis d'Outre-Manche attachent aux questions maritimes et aux choses coloniales. Aussi, dans les grands cercles de Londres et de Liverpool, un mouvement très accentué se dessine-t-il pour que les grandes familles britanniques qui ont la coutume d'hiverner sur la Côte d'Azur française et la Riviera y prolongent cette année leur séjour jusqu'après Pâques de façon à pouvoir visiter en détail, sitôt après son inauguration, l'Exposition de Marseille. Ce renseignement absolument sûr ne peut manquer d'être chez nous favorablement accueilli.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

Exécution de l'art. 381 du Code de procédure pénale

Par exploit de BLANCHY, huissier, en date du 16 décembre 1905, enregistré, et dont la copie a été déposée au Parquet, conformément à la loi, le nommé **Scapazoni (Barthélemy)**, né à Bolano, province de Gênes (Italie), le 24 mai 1884, ayant demeuré à Monaco, actuellement sans domicile ni résidence connus, a été assigné à comparaître personnellement le jeudi 25 janvier 1906, à neuf heures du matin, devant le Tribunal correctionnel de Monaco, sous prévention :

1° De vol d'un certain nombre de bijoux, d'une valeur de quatre cents francs, au préjudice de la dame Rossi, Marie ;

2° De vol d'une somme de quarante-et-un francs, au préjudice du sieur IMBERT, Joseph ;

Ces faits constituant le délit prévu et puni par les articles 377 et 399 du Code pénal.

Pour extrait conforme :

Au Parquet, le 23 décembre 1905.

P. l'Avocat Général,

Le Substitut,

PAUL DE VILLENEUVE.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco, 30, rue du Milieu.

**VENTE VOLONTAIRE**

Le jeudi 28 décembre courant, à deux heures du soir, dans la salle de vente sise à Monaco, rue des Orangers, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en : lits en fer démontables, sommiers, matelas, lits en bois, armoires à glace, commodes, chaises de salle à manger, tables, appareils à gaz de chauffage et cuisine, canapés, fauteuils, chaises, cadres, tableaux, glaces, tapis, verrerie en cristal, vaisselle, batterie de cuisine, baignoires etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco 8, rue des Carmes, 8

**VENTE VOLONTAIRE**

Le vendredi vingt-neuf décembre 1905, à 9 heures du matin dans la salle de vente Cursi, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : meubles de salon, armoires à glace et à linge, commodes, tables, glaces, lits en noyer complets, chaises, tapis, vaisselle, verrerie, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

**LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES**

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2<sup>o</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

**ASSURANCES**

CARLES et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABEILLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>o</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>o</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

**NESTOR MOEHR**

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)**

MONTE CARLO

**NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM**

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

**EXTRAIT DE CANTHARIDES**

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

**HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.**

**Nettoyage à Sec parfait.** USINE A VAPEUR  
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

**TEINTURERIE DE PARIS**

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

**AMEUBLEMENTS & TENTURES Eugène VÉRAN**

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

ARRIVÉES du 17 au 24 Décembre 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	y. à vap. Calanthe, amér.	Davis	Sur lest.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
St-Tropez	cutter Marguerite, fr.	Cosso	Vin.
San Remo	bal. Lyre-Monégasque	Pignatelli	Bois.
Cannes	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Sable.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Louise, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Marie-Thérèse, fr.	Mars	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.

DÉPARTS du 17 au 24 Décembre.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	y. à vap. Calanthe, amér.	Davis	Sur lest.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	chal. Gascon, fr.	Padovani	Sur lest.
St-Tropez	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Id.
Menton	cutter Marguerite, fr.	Cosso	Vin.
Cannes	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Sur lest.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Louise, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Marie-Thérèse, fr.	Mars	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.

Imprimerie de Monaco — 1905